

DISPOSITIONS RELATIVES AUX EXIGENCES LINGUISTIQUES

Programmes de formation à l'enseignement

Diplôme d'études supérieures spécialisées en enseignement à la formation générale des adultes

- Cheminement français, langue d'enseignement
- Cheminement français, langue seconde
- Cheminement intégration sociale
- Cheminement intégration socioprofessionnelle
- Cheminement alphabétisation

Guide pour les étudiantes, les étudiants
Cohorte automne 2026

Sommaire de l'évaluation de la compétence linguistique

Depuis l'automne 2008, tous les programmes de formation qui conduisent à un brevet d'enseignement délivré par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) sont assujettis à une politique linguistique commune adoptée par l'Association des doyens, doyennes et directeurs, directrices pour l'étude et la recherche en éducation au Québec (ADEREQ). Conformément à cette politique, l'étudiante, l'étudiant doit faire la démonstration qu'elle, qu'il a développé des compétences en français écrit et oral satisfaisantes pour l'exercice de la profession enseignante. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut obtenir de diplôme sans faire la démonstration qu'elle, qu'il a rempli ces exigences.

COMPÉTENCE EN FRANÇAIS ÉCRIT

TEST DIAGNOSTIQUE EN FRANÇAIS ÉCRIT

Au début de la formation initiale, l'étudiante, l'étudiant doit passer un test visant à établir le diagnostic de ses connaissances du français écrit. Selon les résultats obtenus au test, des mesures de soutien pourraient être fortement suggérées avant la première tentative au TECFÉE. Des informations supplémentaires à propos du test diagnostique sont présentées plus loin.

♦ EXEMPTION AU TEST DIAGNOSTIQUE À L'ÉCRIT

Dans les cas suivants, l'étudiante, l'étudiant, est exempté du test diagnostique à l'écrit :

1. L'étudiante, l'étudiant a obtenu un seuil **égal ou supérieur à 75%** à la partie *code linguistique* du test **SEL-B** ou du test **CÉFRANC**. La preuve de réussite doit obligatoirement être numérisée et acheminée au cafeo@uqam.ca pour recevoir l'autorisation d'effectuer le TECFÉE.
2. L'étudiant, l'étudiant **a déjà effectué le TECFÉE**, mais ne l'a pas encore réussi. Les résultats doivent obligatoirement être numérisés et acheminés au cafeo@uqam.ca
3. L'étudiante, l'étudiant **a réussi l'ensemble du TECFÉE**. La preuve de réussite doit obligatoirement être numérisée et acheminée au cafeo@uqam.ca

ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE EN FRANÇAIS ÉCRIT : LE TECFÉE

Toutes les universités francophones reconnaissent le *Test de certification en français écrit pour l'enseignement* (TECFÉE) comme l'instrument unique pour attester la compétence en français écrit chez les enseignantes et les enseignants.

COMPÉTENCE EN FRANÇAIS ORAL

TEST DIAGNOSTIQUE EN FRANÇAIS ORAL

Lors de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant doit se soumettre à un test diagnostique de ses compétences en français oral. Selon les résultats, des mesures d'appoint sont imposées aux étudiantes, étudiants qui ont présenté des lacunes importantes en français oral.

ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE EN FRANÇAIS ORAL

La très grande majorité des universités exigent la réussite d'un ou de plusieurs cours pour attester de la compétence à l'oral. Ainsi, si l'étudiante, l'étudiant ne réussit pas ou ne se présente pas à la passation du test diagnostique en français oral, elle, il devra réussir un cours avec un résultat égal ou supérieur à C. Ce sont les cours développés par le département de linguistique de l'UQAM qui sont offerts aux étudiantes, étudiants.

Informations sur les tests des exigences linguistiques

DESS en enseignement à la formation générale des adultes

Admissions au trimestre d'automne 2026

	Test diagnostique à l'écrit (DIA0400)	Exigences à l'oral (XORAL)	Exigences à l'écrit (TECFÉE)
Quand?	Entre le 22 aout et le 26 aout 2026 Sont exemptés les cas suivants (preuve à acheminer par courriel au cafeo@uqam.ca) - Partie code linguistique du SEL-B ou du CÉFRANC réussie à 75% ou plus - Tentative effectuée au TECFÉE, réussie ou non	Samedi 28 novembre 2026 Choix entre - XORAL05-080 (09h30 à 12h30) - ou - XORAL05-081 (14h à 17h)	Première tentative au plus tard en février 2027 Si exemption au test diagnostique à l'écrit : première tentative possible en octobre 2026
Où?	En ligne	En ligne	À l'UQAM, en présence* *Les étudiantes, étudiants qui habitent en région éloignée et qui ne peuvent pas se présenter au campus central devront contacter le cafeo@uqam.ca pour leur inscription.
Quels sont les frais?	Sans frais pour l'étudiante, l'étudiant	Sans frais pour l'étudiante, l'étudiant	Un montant de 70 \$ payé par l'étudiante, l'étudiant directement au CÉFRANC
Comment s'inscrire?	L'étudiante, l'étudiant sera contacté et inscrit par le programme.	L'étudiante, l'étudiant sera contacté et inscrit par le programme.	L'étudiante, l'étudiant doit demander l'inscription à son programme en consultant au préalable les dates d'examen .
Quels sigles de cours?	DIA0400	XORAL05-080 ou XORAL05-081	EPREVFR
Quelle est l'échéance pour remplir cette exigence?	L'étudiante, l'étudiant doit faire le test diagnostique au mois d'aout , sauf si exempté.	Réussir le test XORAL au moment prévu par le programme OU Réussir le cours imposé (LIN1016) réservé aux étudiantes, étudiants du DESS à la FGA au trimestre d'été suivant.	L'étudiante, l'étudiant doit réussir le TECFÉE pour l'obtention du diplôme universitaire.
Quel est le nombre de passations possibles?	Une passation PAS DE REPRISE À CE TEST	1 passation PAS DE REPRISE À CE TEST Si la personne étudiante ne fait pas le test XORAL au moment convenu, elle ne pourra pas s'y présenter ultérieurement.	Il n'y a pas de nombre limité de passations. Consultez la section <i>conséquences en cas d'échec</i> .
Quel est le seuil de réussite?	75 %	Obtenir un C pour chacun des 4 volets d'évaluation du XORAL ou du cours imposé.	70 % pour chacune des deux parties du test
Comment les résultats sont-ils transmis?	Par courriel	Par courriel	Par envoi postal de la part du CÉFRANC
Quelles sont les conséquences en cas d'échec?	Si l'étudiante, l'étudiant échoue au test diagnostique, elle, il sera fortement invité à suivre des ateliers de préparation au Centre d'aide en français écrit et oral (CAFÉO).	L'échec ou l'absence au test XORAL place la personne étudiante devant l'obligation de faire le cours LIN1016 (à distance) réservé aux étudiantes, étudiants du DESS en enseignement à la FGA.	Après 2 échecs, l'étudiante, l'étudiant est convoqué au Centre d'aide en français écrit et oral (CAFÉO) afin d'établir des mesures à entreprendre avant la prochaine passation. Cette rencontre est obligatoire pour toutes les passations subséquentes. Le suivi des mesures est acheminé à la direction du programme.

Pour vous préparer au test diagnostique XORAL

Toutes les informations concernant le test oral sont disponibles ici :
<https://cafeo-education.uqam.ca/test-oral/introduction/>

Le test oral se déroule habituellement en présence, mais puisque le programme est offert exclusivement à distance, un aménagement exceptionnel a été mis en place uniquement pour les personnes admises et inscrites au DESS en enseignement à la formation générale des adultes.

Ainsi, puisque votre test oral se déroulera **en ligne, sur Zoom**, voici les consignes propres à cette modalité :

- S'assurer que les accès à <https://uqam.zoom.us/> sont bien fonctionnels;
- Bien connaître la plateforme Zoom;
- Vérifier au préalable la qualité sonore du micro;
- S'assurer d'avoir une connexion internet stable;
- Aucun partage d'écran n'est permis;
- Aucun fichier/document de notes sur l'ordinateur n'est permis;
 - La lecture de notes ou d'un texte, ou un texte appris par cœur entraîne automatiquement un échec.
- Aucun support visuel technologique n'est permis.
 - Si vous désirez présenter une minileçon et que vous avez besoin d'écrire, vous pouvez utiliser un carton ou un tableau que vous avez à la maison.
- Votre caméra devra être allumée et votre micro éteint lors de la présentation des autres;
- Vérifier **l'angle de la caméra** afin de pouvoir effectuer **la présentation debout dans un espace qui permet les déplacements** (la caméra doit être **fixe**);

Il est recommandé de vous préparer en simulant votre présentation directement sur Zoom. Vous pouvez d'ailleurs vous enregistrer pour vérifier la qualité de l'image et du son.

Enfin, vous recevrez, par courriel, un **avis de convocation 72 heures avant votre passation**, comportant le lien Zoom pour vous connecter à la séance d'examen.

NOTE IMPORTANTE : S'il y a des problèmes techniques de votre côté qui empêche la tenue de votre test oral, cette passation ne pourra pas être reconnue et entraînera un échec : il est de la responsabilité de la personne étudiante de s'assurer du bon fonctionnement des paramètres technologiques nécessaires à l'évaluation (réseau Internet, captation vidéo et audio).